

Notre offre de services

Par son adhésion à SIST Ouest Normandie, l'employeur accède à un ensemble de services et de conseils de professionnels pour mettre en œuvre la prévention dans son entreprise et assurer le suivi de santé de ses salariés.



Agissons ensemble pour la prévention dans votre entreprise



Une offre complète et adaptée à chaque entreprise

Notre Service a pour missions de préserver l'état de santé de vos salariés, lutter contre les accidents de travail et améliorer le cadre des conditions de travail au quotidien dans votre entreprise. Pour répondre à ces missions, notre offre de services, à destination des entreprises adhérentes, est construite autour de trois axes.

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Déployer la prévention dans l'entreprise est un enjeu majeur pour réduire l'exposition des salariés aux risques professionnels et préserver leur santé.

Notre Service vous accompagne pour **identifier, évaluer et gérer les différents risques présents dans l'environnement de travail**: Fiche d'Entreprise, aide à l'élaboration du Document Unique.

Des ateliers de prévention peuvent aussi être organisés auprès de vos salariés sur de nombreuses thématiques.

ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE SANTÉ



Dès leur embauche et tout au long de leur carrière, vos salariés bénéficient de visites avec le médecin du travail ou l'infirmier en santé au travail pour suivre leur santé, avec des points d'étapes à mi-carrière et en fin de carrière.

La périodicité des visites dépend des risques au poste de travail et est adaptée à la situation de chacun de vos collaborateurs.

Travailleurs indépendants, chefs d'entreprises et dirigeants ont désormais la possibilité, de bénéficier d'un accompagnement spécifique en santé au travail.

PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE



Au cours de son parcours professionnel, un salarié peut rencontrer une difficulté à tenir son poste de travail en rapport avec son état de santé physique ou mentale, ou en rapport avec son âge.

Pour préserver l'activité professionnelle du salarié en arrêt ou en difficulté sur son poste, nos professionnels conseillent et accompagnent salariés et entreprises pour trouver des solutions adaptées au maintien en emploi : aménagement, adaptation du poste, reclassement, formations, etc.



Nos engagements

Un accompagnement de proximité par des experts

Chaque entreprise adhérente est prise en charge par une équipe santé au travail sur l'un de nos centres. Cette équipe est coordonnée par le médecin du travail qui s'appuie sur un conseiller en prévention, une infirmière spécialisée en santé au travail, et une assistante d'équipe. Au besoin, le médecin du travail peut également solliciter l'expertise d'autres professionnels tels que des psychologues, des assistants sociaux ou des spécialistes en chimie et en ergonomie.



Des actions concrètes pour votre secteur d'activité

Différentes actions et ateliers de prévention sont proposés par notre Service pour vous accompagner dans votre obligation de préserver l'état de santé des salariés. Réalisés par nos équipes santé travail à la demande du Médecin du travail ou de l'employeur, ils sont adaptés aux risques professionnels de votre entreprise.



Un suivi adapté à chaque salarié

Le suivi individuel par un professionnel de santé au travail est adapté en fonction de l'exposition aux risques professionnels au poste de travail, ainsi que de l'état de santé et de l'âge du salarié. La périodicité du suivi individuel et les examens complémentaires sont définis par le médecin du travail en fonction de ces éléments.



Cotisation

La cotisation annuelle n'est pas directement liée au nombre de visites, d'examens médicaux. Elle est calculée selon l'effectif de votre entreprise et englobe l'ensemble de nos services, visant à vous accompagner dans la mise en œuvre de la prévention au sein de votre entreprise et à préserver la santé de vos collaborateurs.

Fonctionnement

Notre Service est une association à but non lucratif agréée par le ministère du travail. Il est géré par un Conseil d'Administration constitué de représentants employeurs et salariés désignés respectivement par les organisations patronales et syndicales.

Nous contacter

-  **Par téléphone**, en appelant le 02 33 57 00 00
-  **Par email** : info@santetravail-on.fr
-  **Sur www.santetravail-on.fr**, via le formulaire de contact

En chiffres

 175 Professionnels	 22 Centres de visites	 13 000 Entreprises adhérentes	 145 000 Salariés suivis
--	---	---	---

Nos centres



Plus d'info : www.santetravail-on.fr